

EXPERT CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Titre RNCP 36074 *



Formation dédiée au métier
d'expert conseil en gestion
de patrimoine certifié
CGPC / CFP

En partenariat avec :



EXPERT CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

L'Expert conseil en gestion de patrimoine permet d'exercer une activité de Conseil en Investissement Financier (CIF), de justifier de la Compétence Juridique Appropriée (CJA), et de détenir des cartes professionnelles (carte T : Transaction et gestion immobilière). Il permet également d'obtenir le statut d'intermédiaire en assurance ainsi que le statut d'Intermédiaire en Opérations de Banques et en Services de Paiement (IOBSP). Les candidats certifiés obtiennent (sur demande) la qualification de European Financial Planner.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En partenariat avec CGPC, le titre Expert conseil en gestion de patrimoine développe une approche globale du patrimoine de ses clients.

Ses activités d'Expert conseil en gestion de patrimoine sont centrées sur :

- l'audit patrimonial d'un client
- l'analyse de la situation patrimoniale
- l'expertise en conseils de stratégie patrimoniale
- le suivi et développement de la clientèle

Les



- Certification AMF
- Cours en anglais - TOEIC

PROGRAMME

- Environnement juridique du patrimoine
- Environnement fiscal du patrimoine
- Environnement économique et financier
- Protection de la personne et de son patrimoine
- Réglementation et déontologie
- Diagnostic et conseil patrimonial global
- Développement commercial
- Bilan patrimonial
- Projet entrepreneurial
- Anglais appliqué
- Mémoire
- Concours d'éloquence

DURÉE DE LA FORMATION

- 900 heures sur 24 mois
- Rentrée en Septembre
- Rythme : 1 semaine par mois de formation + e-learning

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Conduire la relation client en conformité avec la réglementation
- Réaliser un bilan patrimonial global
- Concevoir une stratégie patrimoniale globale
- Assurer la mise en oeuvre de la stratégie patrimoniale adoptée et en superviser le suivi et l'actualisation

MÉTIER VISÉS

- Conseiller clientèle gestion privée
- Conseiller patrimonial
- Conseiller en gestion de patrimoine
- Expert patrimonial

PROMOTION 2021 / 2023

1^{ère}
promotion à l'Ifpass

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre niveau 6 (Bac+3)
- Étude du dossier de candidature + entretien
- Pour la signature d'un contrat en apprentissage : avoir moins de 30 ans
- Formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation / Formation continue
- Inscription de janvier à septembre
- **Formation continue** : Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge doit être réalisée par le candidat ou l'entreprise et doivent être effectuées à l'avance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours avec des professionnels de l'assurance et des experts certifiés
- Supports à disposition
- E-learning

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Partiels semestriels
- Certification CGPC
- Mémoire

TARIFS

- **Formation en alternance** : Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise
- **Formation continue** : 18 000 € pour les deux ans

LIEUX DE FORMATION

Puteaux / La Défense, Bordeaux, Lyon, Marseille, Niort, Strasbourg.

AU PLUS PRÈS DE VOUS

proche Paris...

CFA DE L'ASSURANCE > 01 47 76 58 00
172-174 rue de la République - 92800 Puteaux
alternance@ifpass.fr - formationcontinue@ifpass.fr

... et en régions

CENTRE IFPASS Bordeaux > 1 rue du Prince Noir - 33310 LORMONT > 05 56 99 45 41 > bordeaux@ifpass.fr

CENTRE IFPASS Lyon > 50 avenue Tony Garnier - 69007 LYON > 04 37 28 76 84 > lyon@ifpass.fr

CENTRE IFPASS Marseille > 29 boulevard Vincent Delpuech - 13006 MARSEILLE > 04 91 78 89 09 > marseille@ifpass.fr

CENTRE IFPASS Niort > 1 rue de l'Industrie - 79000 NIORT > 05 86 59 07 21 > niort@ifpass.fr

CENTRE IFPASS Strasbourg > 30 avenue de l'Europe - 67300 SCHILTIGHEIM > 03 88 81 64 51 > strasbourg@ifpass.fr

